

N^o 254 Rio de Janeiro le 15 Décembre 1822

et S^{re} Excellence Monsieur Le Vicomte de Camargo-
rency, Ministre des affaires étrangères
Monsieur

J'ai l'honneur de transmettre à V^{re} Excellence la série de
la Gazette de cette capitale, et du journal l'Espectador. Les
documents officiels insérés dans la Gazette manifestent
avec évidence que dès qu'on recit dans une couronne
la nouvelle de l'acclamation de S. M. à la dignité d'Em-
pereur du Brésil, on s'empresse de le proclamer immédia-
tement, et de célébrer cet événement par des fêtes et des
réjouissances publiques. Il est incontestable que la grande
majorité des Brésiliens recit avec la plus vive satisfac-
tion une nouvelle qui, dans le premier moment d'enthou-
siasme, paraît devoir consolider l'existence politique de
leur Patrie, et qui d'ailleurs fixe dans le sein de leur Patrie
la permanence, le sort, et la succession d'un Prince de
la maison de Bragança, et cette famille Auguste est
généralement affectueux par les Brésiliens. Cependant
il ne faut pas se faire illusion; Il est très raisonnable
de conjecturer que cette manifestation durera que pendant
l'intervalle de ces réjouissances et que bientôt après les
Provinces retomberont dans leurs préjugés locaux; que les
Juntes continueront à éluder sous mille prétextes d'o-
beyr promptement aux ordres qu'on leur transmettra du
Rio de Janeiro; que partout en un mot devra se ma-
nifester et se développer le genre de l'esprit de parti, et
cette divergence si d'ailleurs d'opinions qui a du mé-
saisissement établi et alimenté la nature des événe-
ments qui se sont succédés au Brésil avec la plus
effrayante précipitation. depuis le 26 février; depuis
ce jour d'ici à présent, l'observateur réfléchi et
judicieux n'a plus vu les signes de l'état dans les
mains du Conducteur institué légalement. S. M.
n'a pas joué un moment de l'autorité réelle attachée
à la Couronne; ses volontés, ses secrets et les actes les

plus importants de son administration ont été rédigés sous la dictée du Peuple, ou pour parler plus correctement d'après l'impulsion d'un peuple de factieux. C'est de cette manière que S. M. a prêté le serment aux bases de la Constitution de Lisbonne; qu'il a reçu depuis le titre de Défenseur perpétuel du Brésil; qu'il a ordonné la convocation d'une assemblée constituante et législative; qu'il a signé l'acte de l'indépendance de cette contrée; et qu'il a après eu pris le titre d'Empereur; et peu de jours après avoir été revêtu de ce titre imminent n'a-t-il pas dû rappeler des ministres et en renvoyer d'autres par ce que le Peuple l'a exigé? Je cite des faits; je reproduis des événements bien publics et bien avérés. peut-on espérer et se flatter qu'un Peuple naquirent si obéissant, qu'on a familiarisé avec tous ces excès, va reprendre subitement ses bons et anciens habitudes? L'agitacion des esprits peut-elle se calmer uniquement par ce qu'on a crié un Empereur, et que cependant il n'existe pas de lois organiques? Non, certainement et je n'hésite pas à affirmer que sur plusieurs points on on a crié à lui tête Vive l'Empereur on n'a fait que répéter et copier très exactement ce qui s'est passé à Rio de Janeiro, ou j'étais à V. Ex.^{te} que tous criaient Vive l'Empereur et on chacun voulait et entendait cet Empereur à sa manière. Les slimappes prétendaient le modeler à leur façon, et l'intitulaient déjà dans leur journal, le premier diuwaite de l'Empire. Les constitutionnels empruntaient par ce moyen pouvoir accélérer l'œuvre de la Constitution; d'autres calculaient que pendant un certain intervalle, ce jeune Prince se trouverait investi de tout le pouvoir d'un Dictateur et que c'était le moment de se débarrasser et d'arrêter l'échafaudage constitutionnel; d'autres enfin, et ce n'étaient pas les moins raisonnables, désiraient que l'Empereur profitât de ce moment favorable, et qu'il se hâtât de donner au Brésil une chartre qui servirait de Boussole, et qui put

167

embutes et réunir le plus grand nombre de gens s'est cependant occupé le ministère ? il n'a rien discuté, rien proposé, rien préparé et c'est sous de pareilles auspices que la législature Brésilienne ouvrira ses séances, probablement à la fin de janvier ou au commencement de février. Il est indubitable, d'ailleurs, que si elle s'occupait de quelque esprit de prévoyance, il aurait pu profiter des circonstances de ce moment, mais qu'il n'a pas su ni à donner à l'esprit public une direction quelconque. On disait en vérité que les vues de ce ministre et que toute son attention se bornent à séparer le Brésil du Portugal, et que le Brésil étant séparé et indépendant jouirait par cela et en cela tous les biens possibles d'organisation et d'administration intérieure; il faut être bien aveugle pour oublier à ce point que l'autorité de cet empereur ne peut être de longtemps séparée de la force, première et principale attribut de toute autorité, après d'être respectée dans les provinces éloignées, parce qu'il n'y a pas de communications établies et parce qu'il n'a d'ailleurs qu'un très petit nombre de troupes disponibles. Je dois encore répéter une observation que j'ai déjà eu l'honneur de présenter à V. E. et c'est que depuis le 12 d'octobre, jour dans lequel l'empereur a été proclamé, on n'a encore publié aucune pièce officielle sur ce changement extraordinaire; à Rio, ni avant ni après la cérémonie de son sacre, n'a pas adressé un seul mot à ses sujets.

J'ai exposé succinctement à V. E. quelques considérations sur l'état présent du Brésil; sur les causes qui ont créé et qui entretiennent l'agitation des esprits et la diversité des opinions; j'ai fait connaître l'imprévoyance du ministère qui se borne à suivre assez généralement l'opinion et le parti dominant du jour au lieu de diriger lui-même et de tracer la voie convenable; je pense n'avoir rien oublié, et si

suis de plus persuadé que si la tranquillité appa-
 rée dont nous jouissons n'a pas été troublée depuis le
 30 d'octobre, nous le devons particulièrement aux vain-
 tes qu'inspirent les armements de Lisbonne, et le voi-
 sinage des famises Portugaises de Malais et de Malindi-
 dié.

Le 10 de ce mois, sont arrivés en cette capitale
 huit députés pour l'assemblée constituante et législa-
 tive du Brésil, dont cinq nommés par Pernambouc
 et trois par Piauhiba; ils étoient accompagnés d'un
 garde d'honneur composé d'un lieutenant, d'un
 Enseigne, d'un sergent, de 12 cadets et de trois soldats.
 Le nombre des membres de cette assemblée qui se trouvent
 déjà en cette capitale est de 28; et elle ne doit se réunir et
 commencer ses travaux qu'après l'arrivée de cinquante
 et un députés.

elles